MEMORANDUM D'ECHANGE INTERNE

N° 2018 / 9 0 0 0 4 4 / ASECNA/DGRP/SE/CCR

Dakar, le

1 4 FEV. 2018

A

DNAD - DTID

Cc

DSQD

De

DGRP/SE

OBJET

Mise en service du DVOR YF

REF

: N°2017/360841/ASECNA/DNAD/DNAD/CT1 du 30/06/2017

Action attendue: mise en service du DVOR YF

Je porte à votre connaissance que le CVOR 512 C de Dakar tombe régulièrement en panne faute de modules de rechange disponibles mais aussi à cause du non-respect des servitudes radioélectriques dû à un environnement devenu inadéquat (installation de garages de mécaniciens, habitations et obstacles aux alentours du VOR). Dès lors, la maintenance de cet équipement devient de plus en plus difficile.

C'est pourquoi, je préconise la mise en service du DVOR « YF » qui au demeurant, pourra servir pour le nouvel aéroport militaire Léopold Sédar SENGHOR qui accueille des vols VIP. Ainsi, eu égard aux résultats probants issus de la calibration de mise en service effectuée en juin 2017, un levé topographique conforme au système WGS84 permettrait de remplir les exigences nécessaires à sa mise en service.

Aussi, en attendant de coordonner avec l'OACI le réalignement des routes ATS (conventionnelles et PBN) et la mise à jour de la carte de radionavigation Afrique de l'Ouest et Centrale, serait-il opportun de créer un point 5LNC à l'emplacement actuel du CVOR YF.

Représentant de l'ASECNA au Sénégal

LE REPRESENTANT

Mamadou DIOP